

voisins, ou de se retirer d'une guerre ou d'autres situations difficiles sans perdre trop de leur prestige.

La politique globale du Canada en matière de défense a été très fortement influencée par des considérations non militaires au cours des dernières années. Par exemple, lorsqu'on a réduit de moitié le contingent canadien en Europe en 1969, cette décision reflétait l'attitude vis-à-vis l'OTAN du gouvernement canadien d'alors et ses vues relativement optimistes sur les relations Est-Ouest plutôt qu'une réduction concrète de la menace militaire soviétique envers l'Europe. Le Canada a entrepris un rééquipement des forces armées au milieu des années 1970 en partie parce qu'il désirait maintenir et améliorer ses relations avec ses alliés, y compris les relations commerciales et les autres liens avec l'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, on craint que les programmes de réarmement actuels ne cessent bien avant d'être terminés en raison des pressions exercées sur le budget fédéral et on doute, dans certains milieux, de l'utilité du maintien d'une force militaire substantielle.

Quelles que soient les influences politiques, financières ou autres qui se répercutent sur les activités des forces armées,

**Le Sous-comité recommande que la viabilité militaire, c'est-à-dire la capacité de remplir avec compétence les tâches qui leur sont assignées, demeure le critère essentiel pour juger les opérations des forces armées.**